



Utilisation et entretien en sécurité des petits matériels : Débroussailleuse et tronçonneuse

En
formation continue

Dates

Voir calendrier

Horaires

8h30-12h & 13h30-17h00
Soit 21 heures de formation.

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et Tarif

Nous contacter.

Intervenants pédagogiques :

Michel Couston / Hugo Prayal

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur
notre site internet.

Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

- Utiliser la débroussailleuse et la tronçonneuse en sécurité.
- Entretenir le matériel sur les opérations de base (maintenance, nettoyage, vérifications simples).
- Respecter le cadre règlementaire de l'utilisation et entretien de ces machines.

Public concerné et modes de financement

Personnes majeures, salariés des entreprises du paysage, agricole et/ou associatif, demandeurs d'emploi.

Pré-requis et conditions d'inscription

Avoir une bonne condition physique.
Inscription au moins une semaine avant le démarrage de la formation.

Programme de formation

Connaissance des machines :

- ◇ les organes de commandes,
- ◇ motorisation,
- ◇ les outils de coupe,
- ◇ les consommables,

Utilisation en sécurité

- ◇ respect de la réglementation ; port des EPI adaptés
- ◇ mise en place des procédures de travail
- ◇ ergonomie d'utilisation
- ◇ application de la réglementation de base

Entretien de base

- ◇ nettoyage
- ◇ maintenance des outils de coupe
- ◇ vérifications et opérations simples de maintenance

Les modalités pédagogiques

- Groupe de 6 à 8 participants maximum.
- Intervention magistrale en salle
- Remise de documents à chaque participant ; supports vidéos
- Intervention en atelier et sur chantiers d'applications
- Echanges de pratiques
- Les méthodes pédagogiques s'appuient sur les acquis des participants et visent un transfert immédiat dans la pratique professionnelle.

Méthodes d'évaluation

Situation pratique et technique dans le respect des consignes de la réalisation des tâches à effectuer. Satisfaction des stagiaires.

Validation de la formation

Un certificat de réalisation est remis à chacun des participants.

Contact : Catherine HUGOUVIEUX-CAMARASSA 04 90 60 80 90
catherine.hugouvieux-camarassa@educagri.fr

Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr

